

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE
ARRONDISSEMENT DE LARGENTIERE



**Séance du Conseil Municipal
du 06 juillet 2023**

LISTE DES DELIBERATIONS

Membres en fonction : 15
Membres présents : 15
Membres absents excusés avec procuration : 0
Membres absents excusés sans procuration : 0

Le jeudi 06 juillet deux mille vingt-trois à 18 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal sur la convocation de Monsieur le Maire en date du 27 juin 2023, s'est réuni dans la salle du conseil, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur PONTHER Jean-Yves, Maire.

Présents : Mmes BERNARD-MARTINEZ, BRUNEL Isabelle, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GOSSE Pascal, GROS Cyril, PONTHER Jean-Yves, VERNET David, VOLLE Jean-Luc

Secrétaire de Séance : Mme GRASSET Geneviève

<i>Numéro</i>	<i>Objet de la délibération</i>	<i>Résultat du vote</i>
25/2023	Elaboration du PLUi – Tenue d'un débat sur les orientations générales du PADD	Approuvée
26/2023	Création de deux postes de conseiller délégué en charge de la voirie, des espaces verts, du personnel des services techniques et du suivi de la rénovation des bâtiments communaux	Approuvée
27/2023	Autorisation d' acquérir la parcelle cadastrée AD 784 au prix d'un euro symbolique sans versement	Approuvée
28/2023	Autorisation de signer le devis de la société LUMIPLAN pour l' achat d'un panneau lumineux d'information et de solliciter le fond de concours auprès de la CCBA	Approuvée
29/2023	Vote de la subvention complémentaire 2023 au CCAS	Approuvée
30/2023	Autorisation accordée au comptable public afin de régulariser les amortissements des années précédentes par un prélèvement sur le compte 1068	Approuvée
31/2023	Autorisation de signer le devis de l'entreprise EUROVIA pour des travaux de réaménagement des trottoirs au 60 route Nationale et la création d'un passage piéton entre le 60 et 61 route Nationale et de solliciter le fond de concours auprès de la CCBA	Approuvée
32/2023	Adoption de la motion « Pour un vrai service public de santé aux urgences de l'hôpital du Charme à Aubenas »	Approuvée